



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Doubs



PLAN LOCAL RSO 2024 – 2025

Responsabilité sociétale des organisations
CPAM du Doubs

Conception - Réalisation : CPAM du Doubs - Service Communication | Avril 2025

ÉDITO

En ce début d'année 2025, nous réaffirmons notre engagement en faveur d'une responsabilité sociétale des organisations (RSO) ambitieuse et exemplaire. En tant qu'organisme de protection sociale, notre mission s'inscrit pleinement dans les politiques publiques sociales et environnementales.

Le plan RSO 2024-2025 repose sur les trois piliers fondamentaux de la RSO :

- **Social** : garantir des conditions de travail équitables, favoriser l'inclusion, garantir la santé et la sécurité au travail, promouvoir la QVT et veiller à l'employabilité tout au long de la vie.
- **Environnemental** : réduire notre empreinte écologique en optimisant nos consommations énergétiques, en favorisant des pratiques durables et en participant activement à la préservation des ressources naturelles.
- **Implication sociétale** : soutenir le développement local, collaborer avec des partenaires responsables et créer une valeur durable pour nos parties prenantes.

Nos priorités pour 2024-2025 :

Renforcer la gouvernance responsable : Nous continuerons à structurer nos actions RSO autour d'un comité de pilotage transverse, associé à la CAF via un groupe de travail dédié, garantissant une coordination efficace et une transparence accrue dans nos décisions

Réduire notre impact environnemental : Des initiatives concrètes comme l'installation de systèmes économes en énergie ou la réduction des émissions liées aux trajets domicile-travail seront poursuivies, en ligne avec nos objectifs climatiques

Porter notre responsabilité sociale interne : Nous mettrons l'accent sur le développement des compétences de nos équipes et poursuivrons nos efforts sur l'intégration des nouveaux embauchés et la possibilité pour chacun de découvrir d'autres activités de la CPAM

Développer notre implication sociétale dans les territoires : En partenariat avec d'autres acteurs, nous intensifierons nos actions auprès des populations éloignées du numérique et valoriserons nos partenaires via un forum dédié

Nous vous invitons à suivre nos avancées tout au long de cette période et à contribuer à cette dynamique collective qui place la responsabilité sociétale au cœur de notre mission.

ENGAGEMENT N°1

RENFORCER LA GOUVERNANCE RESPONSABLE

La gouvernance RSO repose sur l'intégration des principes de responsabilité sociétale dans les processus de prise de décision, de management et d'exercice des métiers. Elle s'inscrit dans une démarche globale au sein des organismes, et suppose un portage politique et stratégique en cohérence avec la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) et Agir Ensemble 2022.

La gouvernance permet de décliner la RSO dans l'ensemble des processus décisionnels et opérationnels et d'assurer l'ancrage de la démarche dans la culture et les processus de l'organisme, l'objectif étant d'intégrer la RSO dans les missions et les activités de chacun.

Il est important que la stratégie RSO soit co-construite avec les parties prenantes internes qui sont à la fois actrices,

bénéficiaires et promotrices de cette démarche.

Communiquer sur les objectifs, projets et réussites en matière de RSO, apparaît également indispensable afin de susciter l'adhésion en interne et renforcer notre image d'employeur responsable vis-à-vis des parties externes.

Enfin, le reporting RSO annuel permet une meilleure compréhension et appropriation des enjeux et des actions à mettre en œuvre par l'organisme. Il renforce également la crédibilité et l'exemplarité, et ouvre le dialogue avec les parties prenantes. C'est également un outil de pilotage qui permet d'inscrire la démarche RSO dans une dynamique d'amélioration continue.

Enjeu n°1

INTÉGRER NOS ENJEUX RSO DANS LES STRATÉGIES LOCALES ET NATIONALES, EN ASSOCIANT LES PARTIES PRENANTES

OBJECTIFS

- > Intégrer la RSO dans les politiques, stratégies et pratiques de la CPAM du Doubs.
- > Identifier nos parties prenantes, dialoguer avec elles pour prendre en compte leurs attentes.
- > Identifier des actions qui permettent de contribuer aux Objectifs du Développement Durable.

Enjeu n°2

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU PILOTAGE TRANSVERSE

OBJECTIF

- > Intégrer la RSO dans tous les processus.

Enjeu n°3

SENSIBILISER ET VALORISER NOS ACTIONS ET NOS RÉSULTATS

OBJECTIFS

- > Renforcer l'image de marque de l'institution auprès de ses parties prenantes.
- > Mobiliser les collaborateurs autour des ambitions de RSO.



Don du sang CPAM-CAF du Doubs



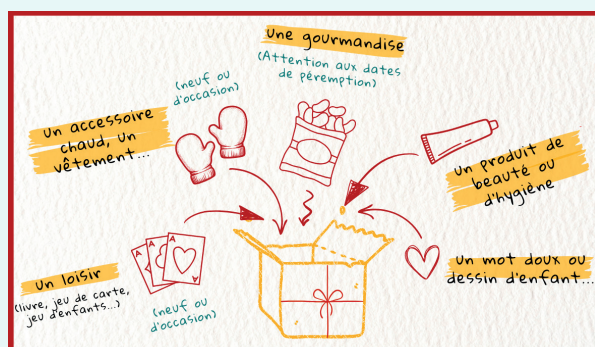
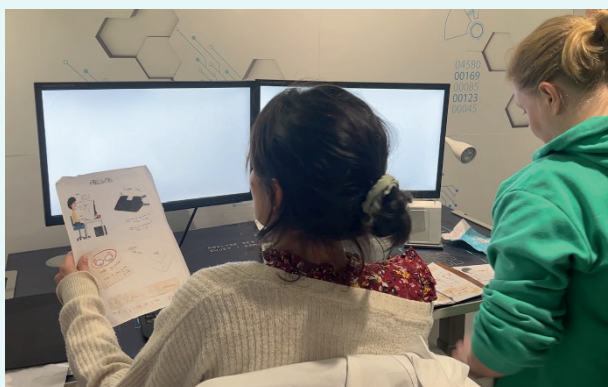
Bilan 2024	Perspectives 2025
Enjeu n°1 : INTÉGRER NOS ENJEUX RSO DANS LES STRATÉGIES LOCALES ET NATIONALES, EN ASSOCIANT LES PARTIES PRENANTES	
> Formaliser le plan local RSO 2024 > Le plan local RSO reprend le contenu de la charte locale RSO	> Actualisation du plan local RSO
> Intégrer la RSO dans les projets de l'entreprise et les processus de l'organisme	
	> Actualisation et formalisation de la cartographie des parties prenantes de l'organisme avec les différents métiers (achats, RH, immobilier, ...), en intégrant à la cartographie le référent régional RSO et le référent régional handicap
> Intégrer la RSO dans le rapport d'activité de la CPAM du Doubs	> Actualisation du rapport d'activité avec conservation de la thématique RSO
> Actualisation de la rubrique RSO dans iDoo en ajoutant la thématique de la sobriété énergétique > Diffusion régulière de l'Actu'Doo RSO	> Diffusion régulière de l'Actu'Doo RSO
Enjeu n°2 : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DU PILOTAGE TRANSVERSE	
> Réaliser le reporting annuel RSO (données quantitatives et qualitatives) via Perl's	
> Présentation du plan local RSO, chaque année, aux instances décisionnelles (CODIR, CODIREL, Conseil), pour sensibiliser les dirigeants à l'intégration des enjeux de responsabilité sociétale dans l'exercice des missions de la CPAM du Doubs. Il sera également présenté aux IRP et diffusé à l'ensemble des salariés	
> Réalisation d'un COPIL trimestriel (Direction, Logistique, RH, Com) et suivi des groupes thématiques avec la CAF	
Enjeu n°3 : SENSIBILISER ET VALORISER NOS ACTIONS ET NOS RÉSULTATS	
> Mettre en place a minima une action par an relevant de la RSO et mobilisant les collaborateurs	
> Fédérer les collaborateurs autour de thématiques RSO (actions relayées par le groupe DD CAF-CPAM-UIOSS) et des gestes éco-citoyens : collectes pérennes (piles, bouchons, vêtements, ...), valorisation des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle (vélo, transports en commun, co-voiturage), promotion des actions de prévention (défi connecté Mars bleu, octobre rose, ...), et informations sur les différentes addictions	
> Partager avec la Mission RSO et le réseau RSO les bonnes pratiques (réseau social U-Réseaux) > Partage des pratiques lors des « ateliers régionaux handicap » > Travailler en partenariat avec les collègues de la CAF	
> Participer à des tables rondes, des conférences et des forums emplois en commun avec la CAF et l'URSSAF (CAP vers l'emploi à Besançon, Forum emploi à Montbéliard, Forum des travailleurs handicapés)	
> Signature de la convention PAQTE avec le Grand Besançon. La CPAM a été sollicitée par la Mission locale pour accueillir des stagiaires dans le cadre d'une PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) et des personnes en situation de réinsertion professionnelle	



Les actions autour des thématiques RSO



Camion escape game QVT



Boîtes solidaires



Color Life 2024



Forum emploi « Explorez les métiers de la Sécu »

ENGAGEMENT N°2

PORTER NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIALE INTERNE

Porter notre responsabilité sociale interne est un enjeu essentiel pour la CPAM du Doubs, compte tenu des évolutions sociétales et organisationnelles déjà à l'œuvre (évolutions technologiques, intégration des collaborateurs des régimes partenaires, développement de nouvelles organisations de travail, ...).

Convaincue que la performance globale repose à la fois sur des relations collectives constructives et sur une réelle attention portée aux collaborateurs, notre branche s'engage à soutenir la performance sociale et la diversité, ainsi qu'à promouvoir la qualité de vie au travail. Elle souhaite

également accompagner les trajectoires professionnelles par l'anticipation et l'accompagnement de la gestion des emplois et des compétences, et mettre le digital et les innovations numériques au service des collaborateurs.

L'Assurance Maladie vise à répondre aux enjeux et objectifs de cet engagement de responsabilité sociale interne au travers notamment du Schéma Directeur des Ressources Humaines (SDRH) et du Plan Santé et Qualité de Vie au Travail (PSQVT).

Enjeu n°1

VEILLER À L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT ET FAVORISER L'INCLUSION

OBJECTIFS

- > Lutter contre toute forme de discrimination à l'embauche et assurer l'équité de traitement tout au long de la vie professionnelle.
- > Intégrer et maintenir dans l'emploi les personnes en situation de handicap.

Enjeu n°2

GARANTIR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROMOUVOIR LA QVT

OBJECTIFS

- > Développer les démarches de prévention liées à la santé et à la sécurité au travail.
- > Innover au service de la QVT, en accompagnant notamment les nouvelles modalités d'organisation de travail.
- > Favoriser l'expression des salariés et renforcer le dialogue social.

Enjeu n°3

VEILLER À L'EMPLOYABILITÉ TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS

- > Accompagner les salariés dans l'acquisition et le développement de leurs compétences, notamment numériques.



Bilan 2024	Perspectives 2025
Enjeu n°1 : VEILLER À L'ÉQUITÉ DE TRAITEMENT ET FAVORISER L'INCLUSION	
> Déploiement du parcours d'intégration revisité (nouveaux e-learning, rapport d'étonnement,...) > Journée d'intégration des alternants : 5 personnes	> Adaptation du parcours pour les CDD (lors du passage de CDD à CDI notamment)
> Maintenir le niveau d'engagement en matière d'égalité femmes-hommes : suivi de l'indicateur égalité femmes-hommes	
> Diffusion de l'index égalité F-H 2024 : 94/100	> Diffusion de l'index égalité F-H 2025
> Belle réussite de la semaine de la SQVCT : camion Escape Game (3 journées de sensibilisation auprès des salariés), sensibilisation sur la QVCT lors du séminaire Managers	> Actualisation du plan SQVCT
> Formation sur la sensibilisation au handicap	> Poursuivre les formations sur la sensibilisation au handicap > Former les nouveaux managers sur la thématique du handicap
> Taux d'emploi des personnes en situation de handicap atteint > Favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap : sensibiliser en interne lors de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) : animation réalité virtuelle, participer à l'action Duo Day (2 personnes en 2024), présentation du dispositif Allo Alex, quiz sur le handicap invisible.	> Poursuivre les actions engagées en 2024 et réfléchir à l'intervention d'une entreprise spécialisée (sensibilisation sur les personnes malvoyantes, sur le diabète, l'obésité, ...) > Participation à la SEEPH > Informer et sensibiliser sur la RQTH : organiser un entretien RH attentionné biannuel pour les personnes en situation de handicap
> Accueil des personnes en PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) pour les personnes en réinsertion professionnelle ou dans une situation de handicap (période de 1 à 3 semaines), et l'accueil de stagiaires.	> PMSMP : mettre en place des essais encadrés > Développer ce dispositif avec le service social
> Finalisation de la formation sur la coopération intergénérationnelle	
> Veiller aux absences de courte durée : suivi de l'indicateur sur l'absentéisme de courte durée (indicateur CPG pour 2024 : 1,12%) > Poursuivre le plan d'actions lié à l'absentéisme	> Plan d'action lié à l'absentéisme à revoir
> Prévenir la désinsertion professionnelle en lien avec la loi Santé au travail de 2021 : mise en place d'une période encadrée	
> Réaliser et présenter le bilan social annuel au CSE	> Réaliser et présenter le bilan social annuel au CSE

Bilan 2024	Perspectives 2025
Enjeu n°2 : GARANTIR LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET PROMOUVOIR LA QVT	
> Garantir le bien-être des collaborateurs, à travers une démarche de prévention de la santé au travail : sensibilisation aux TMS, à la RQTH et faire connaître le dispositif Pros-consulte dès l'embauche des collaborateurs (remise d'une plaquette d'informations), formation des managers, actualisation de la campagne de communication sur la lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes, communication sur le dispositif d'écoute Pros-consulte, ...	
> Faire connaître le dispositif de proches aidants > Dispositif de proches aidants utilisés par des salariés en 2024	> Continuer de déployer le dispositif de proches aidants
> Faire le bilan de la démarche Analyse de la pratique professionnelle > Poursuite de l'analyse de la pratique à la PFS	
> Poursuivre la démarche d'accompagnement et mise en place d'un coaching collectif, en fonction des besoins et développement du codev régional / national pour les managers	> Poursuivre le développement du Codev régional / national pour les Managers
> Porter une attention particulière à la conciliation vie privée et vie professionnelle : télétravail pérenne, et actualisation annuelle de la charte afférente	
> Accompagnement des nouveaux télétravailleurs et managers	
> Construction du nouveau SDRH 2024 : constitution d'un groupe de travail collaboratif avec des salariés	> Accompagner la diffusion du SDRH
> Communiquer le bilan du BSI 2023 > Participation au BSI 2024	> Communiquer les résultats du BSI 2024
> Organisation des RDV Direction en alternance avec l'Assemblée Générale du personnel	
	> Organisation de l'AG25 sur la thématique de la santé des collaborateurs
> Actualisation annuelle du document unique (DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)	
Enjeu n°3 : VEILLER À L'EMPLOYABILITÉ TOUT AU LONG DE LA VIE PROFESSIONNELLE	
> Elaboration du plan de développement des compétences annuel sur la base des EAEA	
> Réalisation annuelle des EP pour un meilleur suivi des souhaits d'évolution professionnelle	
> Poursuivre le déploiement des ateliers numériques en direction des salariés	
> Formaliser un bilan PIX	> PIX : formations adaptées en fonction des résultats > Déploiement de nouveaux dispositifs de formation : intelligence artificielle pour les managers et premiers secours en santé mentale

ENGAGEMENT N°3

RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

En cohérence avec les objectifs d'efficacité, de maîtrise budgétaire et d'exemplarité de la branche, l'Assurance Maladie entend poursuivre son engagement en faveur de la réduction de son empreinte environnementale.

Au regard de l'impact sanitaire du changement climatique, cet engagement fait également écho à notre rôle d'acteur du système de santé.

L'optimisation de notre performance environnementale,

en accélérant la transition vers un modèle durable et responsable, s'articule autour de trois défis :

- intégrer la transition énergétique dans la stratégie immobilière
- développer des pratiques de mobilité plus durables
- promouvoir des usages et des comportements vertueux

Enjeu n°1

MAITRISER NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

OBJECTIFS

- > Mesurer et réduire nos émissions de GES.

Enjeu n°2

POURUIVRE L'INTÉGRATION DES ENJEUX RSO DANS LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

OBJECTIFS

- > Diminuer l'impact environnemental de nos bâtiments tout au long de leur cycle de vie.

Enjeu n°3

S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE

OBJECTIFS

- > Minimiser l'impact de la flotte de véhicules par une gestion vertueuse.
- > Repenser les déplacements en déployant des solutions alternatives.

Enjeu n°4

PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES

OBJECTIFS

- > Renforcer la réduction de nos consommations.
- > Améliorer les pratiques de gestion des déchets.



Bornes de recharge



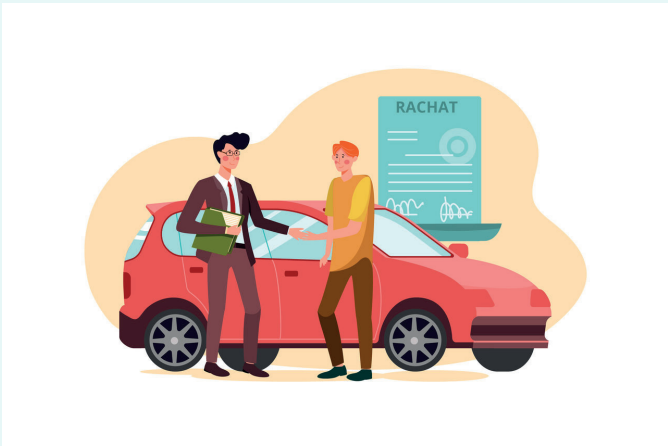
Bilan 2024	Perspectives 2025
Enjeu n°1 : MAITRISER NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	
> Réaliser le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre de l'année 2023 sous forme d'interprétation graphique et présenter les axes de progression en % par activités	> Réaliser et diffuser le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre de l'année 2024 au premier semestre
> Remplacement de 2 véhicules thermiques contre 2 véhicules électriques / hybrides	> Formalisation d'une synthèse pluriannuelle de réduction des émissions de gaz à effet de serre ciblés par activités (énergie, achats, restauration, informatique...) > Poursuivre l'optimisation du parc et surtout des déplacements



Le co-voiturage professionnel



Vente des véhicules de service



Plateforme de co-voiturage domicile-travail



Bilan 2024	Perspectives 2025
Enjeu n°2 : POURSUIVRE L'INTÉGRATION DES ENJEUX RSO DANS LA GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER	
> Plan d'actions sur la sobriété énergétique : actions phares du plan d'actions UIOSS	
> Poursuivre le taux de réduction des consommations énergétiques des bâtiments en fonction du DJU : Objectif 2024 à atteindre : -10% (résultat : -25,53%)	> Poursuivre le taux de réduction des consommations énergétiques des bâtiments en fonction du DJU : Objectif 2025 à atteindre : -15%
	> Renouvellement des ventilo-convecteurs sur Besançon : - intégration dans un marché de travaux du remplacement des ventilos au niveau du 2 ^{ème} étage - élaboration de la maîtrise d'oeuvre et rédaction d'un programme fonctionnel pour l'ensemble du bâtiment D > Etude de réaménagement de l'ensemble immobilier du site de Montbéliard
> Poursuivre le remplacement des appareils défectueux en favorisant l'achat de produits écolab, étiquettes énergie verte	
> Suivre et mettre en place certaines actions de l'état du patrimoine immobilier > Répondre aux obligations réglementaires issues du décret tertiaire pour les bâtiments de + de 1000 m2 : réduire la consommation d'énergie totale des bâtiments avec une cible à - 40% en 2030 > Compilation des données dans l'outil Opérat	
> Plan national immobilier UI 2023/2027 : plan d'économies d'énergie	
> Formation en e-learning <i>Cap vers la sobriété énergétique</i> > Atelier « la fresque du climat » par les managers	> Sensibilisation du personnel à la fresque climat
	> Performances énergétiques intégrées dans la rédaction du prochain marché régional sur la maintenance, chauffage et VMC
Enjeu n°3 : S'ENGAGER EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DURABLE	
> Réaliser une étude de rationalisation du parc existant > Retrait d'un véhicule thermique > Renouveler les véhicules en supprimant les véhicules thermiques au profit de véhicules à faibles et très faibles émissions	> Poursuivre le verdissement de la flotte automobile
> Poursuivre le co-voiturage	> Redynamiser la pratique du co-voiturage domicile-travail via une nouvelle application régionale
> Evolution du co-voiturage inter-sites (CPAM / CAF) vers un déplacement 100% électrique	> Mise à jour de la charte de co-voiturage (consignes de gestion et d'utilisation)

Bilan 2024	Perspectives 2025
> Accompagnement des utilisateurs sur les véhicules hybrides et électriques en fonction du besoin	
> Etablir un bilan du plan de mobilité pour les salariés	
	> Note de service relative au forfait mobilités durables
> Diffuser les guides de mobilité visiteurs pour les sites de Besançon et de Montbéliard	
> Recensement du taux moyen d'émission de la flotte automobile (g/CO2/km) dans l'outil Perl's et communiquer les indicateurs auprès du personnel sous forme de « flash RSO » ponctuel et sensibilisateur	
> Nouvelle borne électrique partagée pour CPAM + CARSAT > Vente d'un véhicule au personnel à tarif ARGUS > Installation des bornes de recharge pour le parking visiteurs	> Renouveler la Com' sur les bornes de recharge > Communiquer sous forme de « flash RSO » le nombre de kilomètres annuels parcourus au titre des déplacements professionnels (véhicules, train...)
Enjeu n°4 : PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES	
> Suivre régulièrement les consommations de papier et de fournitures pour détecter rapidement les dérives et adapter les quantités en fonction du besoin réel	
> Achat 100% de papier écoresponsable > Réduction de la consommation de papier annuelle (-11,5%)	> Réduction de la consommation de papier annuelle (-5% supplémentaire)
> Traitement des déchets portant sur les 5 flux (papiers/cartons, métal, plastique, verre et bois), par l'UIOSS	
> Circuit de reprise des smartphones par un prestataire de téléphonie	> Recyclage du matériel numérique obsolète (vague de remplacement à 5 ans) > Optimisation de l'équipement de téléphonie (fixe ou mobile)
> Réaffectation de mobilier bureau entre les sites : transferts et réemploi de 8 bureaux	> Prévision de réemploi de 15 bureaux sur le site de Besançon
> Réduire un niveau de consommation en eau de l'ordre de -7% sur l'année 2024	> Poursuivre la réduction de consommation d'eau de l'ordre de -5%
> Cession de postes informatiques au personnel	

ENGAGEMENT N°4

INTÉGRER LES ENJEUX RSO DANS LA STRATÉGIE ET LE PROCESSUS D'ACHAT

La stratégie et le processus achat sont des vecteurs d'action importants pour développer la RSO.

Il existe des opportunités importantes pour jouer un rôle sur la protection de l'environnement et du tissu économique, grâce aux achats.

Depuis le 1er plan-cadre développement durable, l'Assurance Maladie s'engage progressivement sur le volet RSO des achats. La place des objectifs RSO dans la stratégie et le processus achat doit maintenant être confortée. Ainsi, les actions menées doivent permettre de confirmer voire, d'augmenter la RSO dans l'achat, et d'en développer son efficacité.

Enjeu n°1

REPENSER L'ACHAT ET EN FAIRE UN LEVIER POUR DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

OBJECTIFS

- > Réinterroger le besoin réel et les pratiques de consommation.
- > Privilégier l'éco-conception, l'intégration de matières recyclées, la réparabilité et le réemploi.
- > Privilégier les approches analyse et coût du cycle de vie.

Enjeu n°2

CONTRIBUER PAR L'ACHAT À L'INSERTION DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI OU EN SITUATION DE HANDICAP

OBJECTIFS

- > Développer la compétence et la sensibilité des acheteurs et prescripteurs aux aspects sociaux de la commande publique.
- > Augmenter le nombre d'heures exécutées au titre des clauses sociales et en renforcer l'efficacité.

Enjeu n°3

PROMOUVOIR UNE RELATION FOURNISSEUR ÉQUILIBRÉE ET RESPONSABLE

OBJECTIFS

- > Soutenir le tissu économique en facilitant l'accès des TPE/PME à la commande publique et maîtriser les délais de paiement.
- > Adopter des pratiques d'achat responsable vis-à-vis des fournisseurs



Dématérialisation des bulletins de salaires et documents du personnel

ADHÉREZ AU COFFRE-FORT NUMÉRIQUE

gratuitement



Digiposte



Retrouvez vos bulletins de paie directement dans votre coffre-fort numérique !

L'activation est automatique sauf opposition de votre part

Faites votre choix sur iDoo



l'Assurance Maladie
est vos alliés pour protéger chacun

Doubs

ACTIONS / INDICATEURS

Bilan 2024	Perspectives 2025
Enjeu n°1 : REPENSER L'ACHAT ET EN FAIRE UN LEVIER POUR DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	
> Adhérer au marché national de fourniture d'un coffre-fort électronique pour la dématérialisation des bulletins de salaires et documents du personnel	
> Finaliser le déploiement de la dématérialisation avec le service ASS	
	> Etudier l'opportunité, dès les prochaines élections au sein de l'organisme, d'intégrer le marché national de prestations de vote électronique
> Sensibiliser au bon usage des impressions	> Suivre les consommations avec les nouvelles imprimantes
> Rencontres avec le service Informatique pour optimiser les pratiques informatiques (8 services rencontrés)	> Poursuite des rencontres avec le service Informatique pour optimiser les pratiques informatiques
> Intégrer tous les marchés régionaux/nationaux ou interbranches pour optimiser les processus de travail, générer des économies de fournitures, de déplacements...	
> Intégration systématique de spécifications de critères environnementaux et/ou sociaux dans la publication des marchés publics supérieurs à 25 000 euros HT.	
Enjeu n°2 : CONTRIBUER PAR L'ACHAT À L'INSERTION DES PERSONNES ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI OU EN SITUATION DE HANDICAP	
> Poursuivre et développer la compétence et la sensibilité des acheteurs de la commande publique en lien avec l'enjeu 2.1 1 ^{er} objectif du recensement des achats responsables sous Perl's	
> Recensement annuel des marchés notifiés supérieurs à 25 000 euros HT, conformément à l'obligation réglementaire de l'Ucanss	
> Favoriser et solliciter les structures d'insertion pour des traitements d'activités simples et ponctuelles (reclassements, déplacements d'archives, déménagements)	
> Poursuite du nettoyage à sec des véhicules de l'ensemble du parc automobile (ADDSEA)	> Réflexion sur la réalisation d'autres activités réalisées par les structures d'insertion
Enjeu n°3 : PROMOUVOIR UNE RELATION FOURNISSEUR ÉQUILIBRÉE ET RESPONSABLE	
> Recensement annuel du nombre de marchés contractés auprès des PME	
> Indicateur de suivi semestriel du délai de paiement des fournisseurs à 30 jours maximum	

ENGAGEMENT N°5

DÉVELOPPER NOTRE IMPLICATION SOCIÉTALE DANS LES TERRITOIRES

La société évolue et les besoins se diversifient rapidement, ce qui oblige les acteurs économiques à être à l'écoute des signaux que leur envoient les territoires. Ainsi, le référentiel RSO de l'Assurance Maladie consacre-t-il l'un de ses cinq engagements au développement de notre implication sociétale.

Les organismes d'Assurance Maladie, couvrant l'ensemble des territoires de France, en sont des leviers structurants.

Ils mènent de nombreuses relations avec d'autres acteurs du territoire, et contribuent ainsi au développement économique et social, et à la performance collective des territoires sur lequel ils sont implantés.

L'assurance Maladie a également comme ambition de proposer à nos usagers une offre de services au plus près de leurs besoins et de collaborer à l'émergence d'une société numérique innovante et inclusive afin de garantir l'accès de tous aux services publics.

Enjeu n°1

ADAPTER L'OFFRE DES SERVICES DE PROXIMITÉ SÉCURITÉ SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES

OBJECTIFS

- > Assurer en inter-régimes une présence territoriale de la Sécurité Sociale.
- > Valoriser les actions concourant aux programmes de développement territoriaux.

Enjeu n°2

RENFORCER L'IMPLICATION SOCIÉTALE DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

OBJECTIFS

- > Développer les partenariats locaux entre les organismes de sécurité sociale.
- > Associer les collaborateurs au service de l'innovation sociétale.
- > Accompagner nos usagers dans la transformation numérique.
- > Élargir la coopération aux autres acteurs des territoires.



Le Forum Santé Jeunes à Besançon



Bilan 2024	Perspectives 2025
Enjeu n°1 : ADAPTER L'OFFRE DES SERVICES DE PROXIMITÉ SÉCURITÉ SOCIALE SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES	
> Organiser 2 visites annuelles dans chaque France Services	> 2 visites annuelles dans chaque France Services
> Animer le réseau des France Services avec l'organisation de 2 webinaires par an	> Organiser un webinaire par trimestre et une réunion en présentiel avec les France Services
> Déployer la nouvelle convention de partenariat CAF/CPAM	
> Articulation entre les ateliers numériques « flash » d'une durée de 30 minutes à l'accueil et les ateliers mensuels plus détaillés	> Organiser un atelier numérique quotidien pour les assurés qui se déplacent à l'accueil > Organiser des ateliers mensuels plus détaillés > Organiser des ateliers spécifiques (par exemple atelier pour les futures mamans)
Enjeu n°2 : RENFORCER L'IMPLICATION SOCIÉTALE DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE	
> Organisation du Forum Santé Jeunes à Besançon en 2024	> Organisation du Forum Santé Jeunes à Montbéliard en 2025
> Installation du Comité départemental de la Charte Romain Jacob le 14/02	
> Participation au challenge La Très Belle Equipe Bouge	



Challenge La Très Belle Equipe Bouge





Doubs

PLAN LOCAL RSO 2024 – 2025

CPAM du Doubs